

**À PROPOS DU VOLUME *PONCTUER L'ŒUVRE MÉDIÉVALE.*  
*DES SIGNES AU SENS* (VALÉRIE FASSEUR ET CÉCILE  
ROCHELOIS [ÉD.], 2016. PARIS, DROZ)**

**Franck Cinato**

CNRS, Histoire des théories linguistiques, Paris, France

*Résumé*

Le livre soulève plusieurs interrogations sur la notion même de ponctuation qui y est développée. Ce compte-rendu critique attire l'attention sur quelques confusions relevées dans certaines contributions. Il propose en outre une contre-étude sur un problème paléographique concernant le point d'interrogation et enfin, parce que le terme « ponctuation » semble avoir été employé dans un sens trop large, souhaite apporter des nuances à ce qui apparaît comme une dérive terminologique.

*Abstract*

The book raises several questions about the very notion of punctuation that is developed in it. This critical review draws attention to several confusions noted in some of the contributions. It also proposes a counter-study on a paleographic problem concerning the question mark and, finally, because the term “punctuation” seems to have been used in a too broad sense, wishes to add nuances to what appears to be a terminological drift.

*Mots-clefs*

Ponctuation, Moyen Âge, terminologie, point d'interrogation

*Keywords*

Punctuation, Middle Ages, terminology, question mark

Le volume *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens* a le mérite de s'intéresser à une problématique complexe et par nature pluridisciplinaire, celle de la ponctuation médiévale. La plupart des articles qu'il contient émanent majoritairement de milieux littéraires et, presque par conséquent, traitent en réalité, non pas de la ponctuation des livres manuscrits, mais de l'attitude des éditeurs d'œuvres médiévales face à celle-ci. Si la thématique est cohérente et tout à fait justifiée précisément en raison d'une grande variabilité des usages en fonction des genres littéraires, les présupposés théoriques qui semblent acceptés par la plupart des contributeurs réclament certaines nuances. J'ajoute que les quelques remarques de détail qui seront avancées ne démentent pas l'intérêt du volume, mais qu'au contraire elles veulent prolonger les réflexions sur ce sujet passionnant. Je remercie sincèrement la revue *HEL* d'avoir rouvert la rubrique « Discussion » à cet effet.

Il ne fallait donc pas moins d'un volume de plus de 700 pages pour traiter les questions complexes soulevées par la ponctuation médiévale. Rassemblant 35 textes issus de communications présentées lors d'un colloque tenu en 2014, ce livre fournit une documentation riche et utile, non seulement pour les médiévistes, mais aussi pour tout chercheur s'interrogeant sur la ponctuation en générale.

Dans leur introduction (p. 9-26), les deux éditrices du volume, Valérie Fasseur et Cécile Rochelois, donnent le ton et énoncent clairement les problématiques qui feront l'objet des contributions :

S'intéresser à la ponctuation de l'œuvre médiévale revient à cerner les contours d'un objet instable, à la fois familier et étrange. (p. 11)

Et les questions sont nombreuses : qui ponctue au Moyen Âge (auteur, copiste ou correcteur/éditeur) ? Comment s'explique le haut degré de variances en la matière ? Quelle attitude l'éditeur scientifique doit-il adopter face à la ponctuation médiévale ? Cette dernière préoccupation se retrouve d'ailleurs en toile de fond de la plupart des études. Ponctuer ou ne pas ponctuer ? « Alors que l'une des fonctions principales de la ponctuation est de lever des équivoques, de choisir entre plusieurs interprétations, le choix de ne pas ponctuer apparaît parfois comme le plus raisonnable » (p. 25). V. Fasseur et C. Rochelois résument par cette phrase un choix pris au sérieux par quelques (rares) éditeurs, dont le travail, il n'y a pas si longtemps, aurait été considéré comme défectueux par ce manquement impardonnable au travail du philologue.

Il n'existe donc aucun systématisme dans la ponctuation, pas plus d'ailleurs chez les grammairiens tardo-antiques, qu'au Moyen Âge ou de nos jours : « Chaque cas est un cas nouveau » rappellent les éditrices du volume, qui justifient ainsi que « presque trois quarts des contributions seront consacrées aux études de cas » (p. 20).

Les études variées rassemblées ici offrent une intéressante mise en perspective entre « réflexions théoriques » et « études de cas ». Elles procurent un bel échantillon représentatif de points de vue éclairés d'un vaste domaine en termes linguistiques (des communications portent sur le latin et divers vernaculaires), mais aussi de genres littéraires, de champs disciplinaires, etc. L'effet de patchwork, inévitable dans une approche pluridisciplinaire, a été minimisé par le découpage du volume en trois parties : « Donner à voir et à entendre le sens » ; « Copistes et éditeurs à l'œuvre » ; « Ordre et désordre, rupture et continuité ». Le volume aussi trouve son homogénéité dans le resserrement chronologique : majoritairement les cas évoqués se concentrent entre les XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, une seule contribution (celle de Pascale Bourgain) aborde sa problématique à partir du haut Moyen Âge. Certes, le titre du volume aurait été moins percutant, alourdi même, s'il avait fallu poser d'éventuelles bornes chronologiques comme « Ponctuer [...] dans la seconde

moitié du Moyen Âge ». Mon intérêt scientifique personnel portant sur la première moitié de ce long Moyen Âge, j'avoue avoir ressenti une certaine frustration de ne pas voir figurer ne serait-ce qu'une étude paléographique sur les premières attestations des pratiques de la ponctuation. Les études de cas auraient pu être nombreuses, car les exemples pertinents ne manquent pas, que l'on pense au travail de correcteur d'un *Loup de Ferrière*, qui portait une attention toute particulière à la *distinctio*, ou à celui de *Florus de Lyon*. On trouvera donc peu de rappels nécessaires à une mise en contexte des pratiques, exceptées quelques lignes et notes en introduction de certaines contributions<sup>1</sup>, de sorte que l'on a l'impression la plupart du temps de prendre d'une certaine façon le train en marche. Ceci dit, l'unité thématique du volume est consistante, une fois que l'on sait ce qu'il contient.

Toutes les contributions ou presque de la première partie du volume « Donner à voir et à entendre le sens » s'intéressent à la ponctuation dans sa relation à la performance du texte, c'est-à-dire sa lecture et ses liens avec la notation musicale. Quatre études font exception, celles de Gilbert Dahan, Elsa Marguin-Hamon, Pascale Bourgain et Estelle Ingrand-Varenne. La volonté de donner la parole à la musicologie se justifie pleinement puisque, comme le disent Isabelle Chol et Isabelle Serça (dans une communication jouant le rôle de conclusion du volume, « Point de vue moderniste », p. 655-670) : « La ponctuation est en effet très exactement à la croisée de l'oral et de l'écrit » (p. 659). On remarquera la contribution de Florence Mouchet, « Ponctuation du texte, ponctuation du chant dans le manuscrit médiéval noté : les aléas d'un dialogue en construction », qui livre une lecture parallèle de la ponctuation du texte et de sa notation musicale. À travers plusieurs exemples, où il est surtout question de notation musicale, elle conclut que « la double ponctuation des mots et des sons, après avoir cherché tout au long du Moyen Âge des modalités de rapprochement efficaces, va suivre des voies divergentes à la Renaissance » (p. 117). Cependant, la notation musicale est-elle vraiment une sorte de ponctuation ? Il semble y avoir consensus parmi les

1 L'impression générale qui ressort sur ce point est le poids important donné aux travaux de [Parkes \(1992\)](#) notamment et [Saenger \(1997\)](#), appelés comme références ultimes, avec parfois même des incompréhensions. À noter toutefois la remarque critique de Federico Saviotti (« Une ponctuation rythmique ? Le cas des octosyllabes "hélinandiens" », p. 135-147) qui, en référence à l'affirmation « *where exemplars have been identified the evidence suggests that scribes rarely copied the punctuation of their exemplars exactly* » de [Parkes \(1998\)](#), p. 338), a écrit « que chez la majorité des scribes, la ponctuation contenue dans l'exemplaire de copie était bien susceptible d'être reproduite avec le texte » (p. 141). Cependant, pour la défense de Parkes, disons que la nuance se situe dans l'adverbe *exactly* : Parkes ne dit pas que les scribes ne reproduisaient pas la ponctuation de leur modèle, mais qu'ils ne la reproduisaient pas rigoureusement. F. Saviotti témoigne d'ailleurs du caractère « d'imprévisibilité d'apparition » (p. 140) de la ponctuation, mais conclut que, malgré les variantes opposant deux textes, leurs ponctuations peuvent coïncider dans la mesure où elles semblent remonter à l'archétype même, qui témoignerait donc de la ponctuation de l'auteur.

contributeurs du volume pour répondre par l'affirmative. Olivier Bettens dans « Ponctuation et lecture à haute voix : aide ou obstacle ? » (p. 119-133) a le mérite de s'être posé la question : « comme la notation musicale dérive de neumes dont les signes élémentaires sont la *virga* et le *punctum* [...], il n'est pas abusif de la considérer comme une forme particulière de "ponctuation" ». Ainsi, comme d'autres auteurs participants au volume l'ont rappelé, elle est, selon eux, une forme de ponctuation parallèle au texte ; cependant, disons-le, elle n'est pas une ponctuation au sens strict. La notation musicale constitue une écriture à part entière, une écriture des sons plutôt que de la langue. Malgré le lien historico-génétique qui unit l'écriture de la musique et la *distinctio* attachée à un texte, parfois les contributions peinent à trouver ou maintenir le fil avec la ponctuation. De fait, plusieurs définitions différentes cohabitent dans le volume, certaines anciennes (Donat, Isidore de Séville), plus ou moins récentes (Jean de Garlande) ou d'autres contemporaines (E. Llamas Pombo, cf. p. 319)<sup>2</sup>. Le lecteur se trouve parfois tiraillé entre l'intérêt des études de cas et leur traitement parfois distendu chez quelques contributeurs.

N'étant pas musicologue, je m'abstiendrai d'autres commentaires, pour me concentrer sur trois des contributions qui m'ont le plus retenu dans cette partie.

- G. Dahan, « La ponctuation de la Bible aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles » (p. 29-56), évalue l'incidence de la ponctuation sur l'exégèse biblique. Il note qu'elle constitue un enjeu théologique majeur et exemples à l'appui, l'auteur montre comment la ponctuation, en modifiant le sens, peut influencer considérablement l'interprétation des dogmes. Il met en perspective les signes de cantillation des bibles hébraïques en les comparant avec la ponctuation d'un groupe de bibles et relève une convergence « digne d'intérêt ». Enfin, il dégage quelques problématiques en s'appuyant sur des correctoires (recueils de notes de critique textuelle sur le texte de la Vulgate). La démonstration est éclairante quant au rôle de la ponctuation aux endroits sensibles du texte.
- P. Bourgain, « Mise en texte et ponctuation des rythmes lyriques latins » (p. 149-181), nous offre dans ce volume un parcours magistral à travers un sujet qu'elle connaît parfaitement, la poésie rythmique latine du haut Moyen Âge. Grande connaisseuse des manuscrits (sa contribution est agrémentée de 26 reproductions) et pédagogue à la fois, elle présente une étude pénétrante fondée sur une méthodologie impeccable. L'auteur démontre de manière convaincante la relation entre mise en page du texte et ponctuation, selon le

2 Je rappelle la conception linguistique dans sa généralité théorique, qui décrit la ponctuation en termes de topogramme, chez Anis *et al.* (1988), dans le sens particulier de « graphème ponctuo-typographique, qui contribue à la production du sens, en tant qu'organisateur de la séquentialité et indicateur syntagmatique et énonciatif » (p. 246). Ces topogrammes se répartissent selon deux fonctions principales, souvent intriquées : syntagmatique et polyphonique (p. 122).

parti pris du copiste, puisque, selon elle, « il va de soi que la ponctuation ne sert pas de la même façon selon la disposition du texte » (p. 150). Son corpus se prête bien à l'enquête, car sans modèle antique, les différentes solutions adoptées reflètent avec une certaine fidélité les réflexions et usages courants des copistes. Ces textes sont caractérisés par une mise en page très fluctuante, à longues lignes à l'imitation de la prose ou en strophes, ainsi que par une quasi-absence de ponctuation. Mais quand celle-ci est présente, les usages les plus divers s'observent entre ponctuation syntaxique et prosodique. Dans ce contexte, le type de ponctuation appliqué par le copiste fonctionne comme un indicateur de reconnaissance : si la ponctuation est de nature prosodique, le copiste a reconnu les rythmes qu'il met alors en évidence ; à l'inverse, si la ponctuation est d'ordre syntaxique, le copiste n'est pas sensible au rythme. En conclusion, P. Bourgain met en garde contre les généralisations, mais note cependant une tendance qui, « après les hésitations des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles », distingue la ponctuation de la prose de celle d'un texte « reconnu comme lyrique ». Celui-ci est alors « soit confié à la musique, et alors la ponctuation n'est plus nécessaire, puisque la musique tient lieu de structuration, soit ponctué selon le rythme », c'est-à-dire ponctué de manière prosodique grâce au même appareil de majuscules et de points utilisé pour ponctuer la prose, mais notant le rythme.

- La contribution de E. Ingrand-Varenne, « Trois petits points. L'“interponctuation” dans les inscriptions médiévales » (p. 215-232), est la seule étude débordant du cadre livresque, élargissant les perspectives de la ponctuation au monde du monumental. L'auteur traite de « l'interponctuation ». Ce terme, proposé en remplacement du conventionnel “interponction” aurait dû être justifié ; à mon sens, le remplacement terminologique est indéfendable, car malgré la locution « ponctuation “intercalaire” » employée couramment par l'auteur pour désigner le phénomène d'interponction, ce dernier ne répond pas à la définition de topogramme attendu pour un signe ponctuant<sup>3</sup>. En outre, on peut regretter le manque d'exactitude dans le rappel de l'histoire de l'écriture latine, et même être choqué d'apprendre que « cependant dans ces écritures antiques [inscriptions grecques et latines], le marquage intercalaire fut ensuite abandonné pour la *scriptio continua* lorsque les voyelles furent introduites dans l'alphabet » (p. 215-216)! Peut-être l'auteure a-t-elle mal compris

3 L'interponctuation, au sens premier du mot (selon le Littré) est le « nom donné quelquefois à des suites de points qui, intercalés dans le discours, servent à exprimer des réticences, des temps d'arrêt, etc. », nos points de suspension en somme ; or l'auteur écrit p. 216 « ... cette ponctuation “intercalaire” ou “interponctuation” est devenue extrêmement courante... », puis dans la suite, les guillemets disparaissent, faisant entrer le mot dans le lexique technique de l'auteur.

Saenger (1997, p. 124) qu'elle mentionne en note, car, outre l'incongruité de l'apparition des voyelles (qui concerne, en l'occurrence, l'écriture de l'arabe), Saenger écrit pour ainsi dire l'inverse, à savoir que la mise en page de certains manuscrits syriaques a pu exercer une influence sur la pratique des copistes irlandais du VII<sup>e</sup> siècle, qui furent les premiers à réintroduire des espaces blancs entre des blocs de mots (*scriptio "disrupta"*): espaces blancs qui dénotent un caractère intrinsèque et non optionnel de l'écriture arabe. Excepté les confusions que l'on vient d'évoquer, le panorama livré à travers quelques inscriptions où l'interponction participe pleinement à l'esthétique de l'écriture demeure instructif. L'idée que l'écriture capitale réclame l'interponction presque comme un corollaire est intéressante et la comparaison avec les pages de titre des manuscrits pourrait faire ressortir des faits convergents. Pourtant, l'auteure doit bien convenir que les apparitions de « signes plus traditionnels de ponctuation [...] restent néanmoins exceptionnels et posent question sur les conséquences de l'omniprésence des points intercalaires sur le reste de la ponctuation » (p. 225). Ainsi « l'interponctuation et la ponctuation de phrase cohabitent rarement » (p. 226) puisque, comme le dit l'auteure, « les inscriptions étant des textes par essence brefs qui ne requièrent pas de hiérarchie intratextuelle », elles s'accommodent cependant du marquage des vers en jouant sur le nombre des points (p. 227). L'auteure reconnaît finalement que l'étude de la ponctuation épigraphique est encore un terrain nouveau et qu'elle réclame d'être mieux documentée.

Nous soulignons donc que tous les points ne sont pas à prendre pour des ponctuations et que les variations du point sont nombreuses. Il me semble d'ailleurs que l'ambiguïté terminologique chez E. Ingrand-Varenne révèle un biais commun à plusieurs contributions dans ce volume : celui d'avoir élargi à outrance l'acception du terme "ponctuation" (en suivant un peu servilement [Tournier 1980](#) puis [Llomas Pombo 2008](#), p. 134) dans le but de désigner toute la gamme des phénomènes qui relèvent de la logographie globale du texte, de sa mise en page<sup>4</sup>. L'expression « ponctuation de page » (p. 22) dans les termes des éditrices du volume, c'est-à-dire une méta-ponctuation qui s'appliquerait au-delà de la phrase<sup>5</sup> (!) est peu heureuse dans la mesure où elle dilue et embrouille les phénomènes agissant à des niveaux

4 Les réflexions de [Lapacherie \(2000\)](#) sont pertinentes sur ce thème. Il rappelle la conception sémiologique de Nicolas Beauzée (XVIII<sup>e</sup> siècle) exprimée dans son article « Grammaire » (édité dans [Auroux 1973](#)), selon laquelle la « ponctuation » fait partie d'un plus large ensemble de phénomènes graphiques, comme les espaces blancs entre les mots, les majuscules, les alinéas et autres retours à la ligne, les soulignements et toutes variations typographiques. C'est-à-dire l'ensemble des relations entre tous les aspects constituant l'écrit. Sous l'œil des paléographes, cet ensemble de phénomènes, selon Parkes, constitue une grammaire de la lisibilité à laquelle les copistes irlandais auraient grandement contribué à partir du VII<sup>e</sup> siècle.

5 Voir [Tournier \(1980\)](#), sa « Catégorie 3 : la ponctuation métaphrastique », p. 38.

différents. La disposition des différents constituants du message écrit – sa matérialité, comme l’a remarqué un des contributeurs – ne peut pas être analysée dans les mêmes termes que le sont les topogrammes, qui sont strictement des signes s’insérant dans une chaîne de caractères. Comme dans le cas du point, toute forme de balisage n’est pas *de facto* ponctuation. Affubler du nom de « ponctuation » des phénomènes de natures aussi différentes n’enrichit pas leurs sémantismes, mais au contraire les vide de leur substance particulière. Cette conception « hyperonymique » bien trop large de la ponctuation qui se trouve en arrière-plan du volume apparaît peu défendable scientifiquement<sup>6</sup> et génératrice de confusions terminologiques.

Dans la deuxième partie du volume, intitulée « Copistes et éditeurs à l’œuvre », on touche véritablement le sujet sensible au cœur des préoccupations : comment l’éditeur de textes médiévaux, au moment de ponctuer, doit-il se comporter face à ses sources ? Les 13 contributions regroupées sous ce thème illustrent toutes différents aspects de la problématique. Tour à tour, sont abordés les cas de fabliaux (Francis Gingras), de romans (Danièle James-Raoul, Yasmina Foehr-Janssens), de nouvelles (Simone Ventura), de chartes (Nicolas Mazziotta), de droit romain (Hélène Bui), d’histoire (Cinzia Pignatelli), etc. où la ponctuation est analysée finement et comparée parfois avec celle des manuscrits, parfois avec deux ou plusieurs éditions, afin d’en discuter les divergences. D’autres contributions sont encore plus centrées sur les implications éditoriales (Thomas Verjans, Sergio Vatteroni, Paolo Trovato).

Vu la variété des matériaux et le nombre de contributions, d’inévitables redites se produisent, mais avec comme effet positif de faire émerger des consensus : toutes les contributions reconnaissent la grande variabilité des pratiques d’un manuscrit à l’autre. Or la discussion de N. Mazziotta, « Variation de la ponctuation dans une charte originale en double expédition écrite en français à Liège au XIII<sup>e</sup> siècle » (p. 299-316), est particulièrement éclairante en ce qu’elle intègre cette variabilité en tant que comportement normal de la ponctuation. La ponctuation paraît alors régie par un *habitus* tacite dont « les règles les plus strictes concernent plus l’absence obligatoire de signe que la présence systématique » (p. 302). L’auteur illustre par la comparaison de deux chartes presque similaires les conceptions développées par Lavrentiev (2007) en concluant que « la présence d’un signe est certainement conditionnée par l’existence d’une relation syntaxique sous-jacente qui crée un contexte “ponctuable” » (p. 316). Ces conceptions en creux impliquent alors que les absences de signes ponctuels ne soient pas nécessairement

6 Les phénomènes qui relèvent de la disposition d’un texte ne matérialisent pas une forme de ponctuation, ce qui ne les empêche pas d’interagir pour autant.

interprétées comme des erreurs, et donc que les phénomènes de variabilité autorisent à « considérer la ponctuation comme une *spécification graphique facultative* ».

Les communications rassemblées dans la dernière partie « Ordre et désordre, rupture et continuité » sont toutes des études de cas qui prolongent les réflexions à travers d'autres genres littéraires, comme par exemple les listes par Christine Silvi, un traité de géomancie par Arnaud Sibille, des dialogues par Laetitia Tabard, ou des fatrasies par Jean-Marie Fritz.

Je me suis intéressé plus particulièrement à l'étude de Véronique Dominguez, « Point d'interrogation et jeu dans le manuscrit du *Jeu d'Adam* (BM Tours, 927) : quelques lectures » (p. 521-537), pour une raison d'intérêt personnel au sujet du point d'interrogation. Cette contribution, *a priori* alléchante par le fait qu'il s'agit de la seule étude du volume consacrée à un signe en particulier et qu'elle porte en outre sur un manuscrit unique transmettant la première pièce de théâtre en français (anglo-normand), s'est révélée déconcertante. L'auteure estime d'emblée que le point d'interrogation est peu fréquent dans les manuscrits – mais lesquels ? Une affirmation trop générale que je ne partage pas. Elle rappelle que cette opinion est celle de Marchello-Nizia<sup>7</sup> qu'elle cite ainsi : « extrêmement rare *en effet* dans les manuscrits » (p. 522). Ayant peut-être donné trop de crédit à ce postulat, elle ne relève pas que le manuscrit étudié en présente un grand nombre, selon moi. L'auteure considère dès lors que les marques de ponctuation trouvées sur le *Jeu d'Adam* dans le manuscrit Tours, BM, 927<sup>8</sup> s'apparentent toutes à des *commata*, une dénomination (*comma*) plutôt tendancieuse pour désigner le *punctus elevatus*, qu'elle emprunte aussi à Marchello-Nizia. L'auteure se demande alors (considérant leur identification comme délicate) s'il y a « des points d'interrogation dans le *Jeu d'Adam* du manuscrit de Tours » (p. 524). Elle écrit : « le signe récurrent qui y figure, c'est plutôt un point surmonté d'une virgule à l'envers » (*ibid.*) ; ainsi « c'est donc à la définition de la *comma* [...] qu'on identifiera ici les points d'interrogation du manuscrit de Tours ». Dès lors, on pourrait considérer que l'auteur est passée à côté de son sujet.

Ayant consulté le manuscrit, intégralement numérisé sur le site de la BVMM, j'ai pour ma part dénombré dans le texte visé (f<sup>os</sup> 20-40r<sup>o</sup>) trois signes de ponctuation : 1) le point simple nettement syntaxique et utilisé avec plus ou moins de constance (certains folios en sont dépourvus, surtout dans les parties en vers quand la mise en

7 Marchello-Nizia (1978), ici p. 34 « extrêmement rare *en fait* dans les manuscrits ».

8 La date de copie estimée du manuscrit n'est pas rappelée, mais une consultation de la reproduction sur le site de la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM) permet d'apprendre qu'il appartient au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle.



page prend le relais) ; 2) le *punctus elevatus* (comma de l'auteur, fig. 1) qui est le signe le moins bien représenté ici, avec ses 23 occurrences ; et 3) le point d'interrogation reproduit en figure 2, dont j'ai repéré plus de 60 occurrences<sup>9</sup>.

L'auteure semble donc ne pas avoir remarqué la distinction morphologique entre les deux signes (fig. 1 et 2). Pourtant, le point d'interrogation du manuscrit de Tours se compose de trois éléments graphiques clairement discernables : un point surmonté de deux *virgulae* liées dont le *ductus* n'est pas sans rappeler celui du signe utilisé par le copiste pour abrégier la syllabe *-ur-*. La typologie graphique du signe ne laisse aucun doute sur sa fonction ; il s'agit bien là d'un point d'interrogation, comme on en trouve dans les manuscrits latins contemporains (voir fig. 3)<sup>10</sup>. Il n'y a donc aucun doute à avoir, le manuscrit de Tours 927 comporte un nombre important de points d'interrogation, en revanche, la distribution du *punctus elevatus* en minorité mérite notre attention<sup>11</sup>. Il apparaît surtout dans les premiers folios et tend à se raréfier ensuite, jusqu'à disparaître après le folio 33r<sup>o</sup>. Il est cependant possible de faire apparaître une petite série, aux endroits où les deux signes se suivent, aux folios 21v<sup>o</sup>, 28r<sup>o</sup> et 33r<sup>o</sup>.

L'auteure discute plusieurs exemples « où le même signe pouvait être employé sans nécessité syntaxique, mais où le suspens du sens et les réactions suscitées par ce suspens produisent une modification significative des relations entre les protagonistes de l'action » (p. 526).

Son premier exemple semble peu pertinent en regard du manuscrit, car le vers 641 porte sans l'ombre d'un doute deux points d'interrogation, c'est-à-dire la ponctuation représentée ici figure 2 : « [Cain :] Quoi offriras tu ? [Abel :] Jo, un aignel ? » (p. 526, f<sup>o</sup> 32v<sup>o</sup>). Pourtant, le questionnement à l'origine de cette contribution prend tout son sens dans le second exemple (v. 647, f<sup>o</sup> 33r<sup>o</sup>) : [Abel :] « Tu, que offriras ? [Chaim :] Jo, de mon blé ? » (p. 528), car ici la première ponctuation, bien que légèrement effacée, se lit très bien comme le point d'interrogation reproduit sur la figure 2, tandis que le second appartient graphiquement à la gamme des *puncti elevati*, soit la ponctuation reproduite à la figure 1.

9 Ils figurent aux f<sup>os</sup> 20v<sup>o</sup> à 40r<sup>o</sup> (sauf aux f<sup>os</sup> 20r<sup>o</sup>, 21r<sup>o</sup>, 26, 29-31, 35-38v<sup>o</sup> et 39v<sup>o</sup> qui en sont démunis), parmi les endroits les plus abondants, on peut relever les f<sup>os</sup> 22r<sup>o</sup> : 4 occurrences ; 22v<sup>o</sup> : 9 ; 23r<sup>o</sup> : 5 ; 23v<sup>o</sup> : 6 ; 24v<sup>o</sup> : 5 ; 32v<sup>o</sup> : 5 ; 34v<sup>o</sup> : 7<sup>o</sup> ; 40r<sup>o</sup> : 4.

10 Il est aisé d'identifier des manuscrits dont la datation est fiable grâce à l'index général interactif du CMD-F, réalisé par D. Muzerelle et mis en ligne par l'IRHT (<http://cmdf.irht.cnrs.fr/cmdf.htm?I=cmdfDates.htm>) : CMD (*Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, sous la dir. de C. Samaran et R. Marichal, Paris, 1961-1985).

11 On les trouve uniquement aux f<sup>os</sup> 20v<sup>o</sup> : 3 occurrences ; 21r<sup>o</sup> : 7 ; 21v<sup>o</sup> : 6 ; puis, une occurrence seulement par folio (22r<sup>o</sup>, 22v<sup>o</sup>, 23r<sup>o</sup>, 23v<sup>o</sup>, 25r<sup>o</sup>, 28r<sup>o</sup>, 33r<sup>o</sup>).

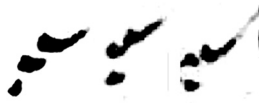
Fig. 1 : Le *punctus elevatus*.

Fig. 2 : Le point d'interrogation.



Fig. 3 : (a) Troyes, BM 1162, f° 8v° (Clairvaux, 1222-1241); (b) Paris, BnF, NAL 541, f° 11r° avec 7 points d'interrogation sur cette seule page (*Graduale* de Rouen avec calendrier : Rouen, 1222-1235).

Que penser de cette inconstance ? Le même cas se produit seulement à deux autres reprises (pour autant que j'aie pu en juger sans consulter le document original), aux folios 21v° et 28r° (fig. 4) :

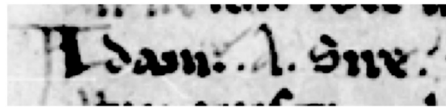


Fig. 4 : Tours, BM, 927, f° 21v°

[*Figura* :] Adam ? (\*) — [*Adam* :] Sire ?

(\*) un point d'exclamation dans la citation de l'auteur p. 536.

Commentant ce vers initial de l'*Ordo*, l'auteur qualifie la marque de ponctuation se trouvant à la césure de « seul point d'interrogation “en forme de zig-zag” identifiable dans les quarante-six premiers folios du Tours 927 » (!).

Le dernier cas ambigu de cette petite série se trouve au folio 28r° (fig. 5).

v. 447-449

Cum l'as tu ja si tost perdue? (\*)

or te uoi triste e mal venue

as tu fet gain ou perte?

(\*) L'édition Aebischer<sup>12</sup> donne ici un point d'exclamation, p. 61-62, deux points après « venue » et le point d'interrogation après « perte ».

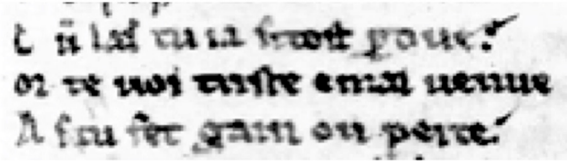


Fig. 5 : Tours, BM, 927, f° 28r°

Au vers 449, l'interrogation, qui ne fait aucun doute syntaxiquement en raison de l'inversion pronom / verbe, est rendue graphiquement par un *punctus elevatus*, comme dans les deux autres cas mentionnés. Tandis que l'ambiguïté, à la vue de l'exclamation dans l'édition citée, porterait plutôt sur le vers 447 (quoique l'on puisse en douter en raison de l'emplacement du pronom), n'en serait pas une, si l'on se fie au copiste qui a inscrit à cet endroit de manière certaine un point d'interrogation.

À propos du troisième exemple proposé (p. 529-530 : « [Chaim :] Volentier: ore d[i] de quoi? », v. 622, f. 32r), l'auteure ajoute : « le *comma* après “or dit de quoi” est très net, même s'il n'est pas indispensable au plan syntaxique » ; pourtant le manuscrit donne à cet endroit un point d'interrogation, non un *punctus elevatus* (fig. 6).

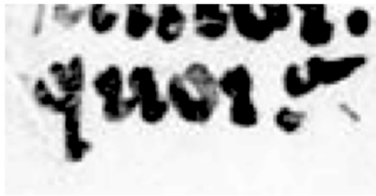


Fig. 6 : Tours, BM, 927, f° 32r°

12 *Le Mystere D'Adam (Ordo Representacionis Ade). Texte Complet Du Ms. de Tours*, éd. Paul Aebischer, Genève, Droz, 1964 ; je n'ai pu consulter l'édition de 2012 réalisée par l'auteure de cette contribution.

On pourrait multiplier les exemples où la discussion est malencontreusement faussée puisque le manuscrit porte bien des points d'interrogation. Les quelques sondages réalisés sur les *puncti elevati* isolés rendent compte uniquement d'une pause faible que les éditeurs n'ont pas conservée (*punctus elevatus* transcrit ici par un point-virgule en gras) :

éd. Aebischer, p. 55 :

... Quo commesto cognoscet ...

Tours, BM, 927, f° 25r° :

... Quo commesto ; cognoscet ...

Or il y a bien une problématique, car dans les trois endroits repérés où se trouve le couple de signes <point d'interrogation suivi d'un *punctus elevatus*> (f<sup>os</sup> 21v°, 28r°, 33r°), ce dernier peut véritablement assumer la valeur du point d'interrogation. Après l'introduction en prose sur le manuscrit où le *punctus elevatus* est fréquent, il disparaît presque complètement dans les vers (comme cela a été noté par plusieurs contributeurs à d'autres occasions). Le copiste du manuscrit de Tours semble parfaitement rigoureux : on comprend difficilement pourquoi il aurait hésité entre deux formes de ponctuation, alors que précisément il évite autant que possible de ponctuer les vers avec la virgule. Est-ce que cette alternance pourrait s'expliquer par une sorte d'esthétisme graphique du copiste ou par l'intention de signaler que la seconde interrogation n'était pas exprimée sur le même ton ? Je laisse les spécialistes en débattre.

Enfin, l'avant-dernière contribution, celle de Max Engammare, « Contre l'édition mécanique des textes médiévaux. Quand la ponctuation devient un argument de la propriété intellectuelle », aborde une polémique toute contemporaine. Si l'auteur ne traite pas directement de la pratique de la ponctuation médiévale, puisqu'il s'agit de la narration d'une bataille judiciaire contemporaine entre éditeurs (Droz plaignante, représentée par l'auteur, contre Garnier et Champion) à propos des questions de propriété intellectuelle dans le cadre des éditions de textes anciens, elle peut justifier sa place dans le volume par le fait que cette actualité touchant les éditeurs commerciaux aura nécessairement des conséquences pour les éditeurs scientifiques. Ne serait-ce pas les premières secousses annonçant le séisme de l'édition numérique de plus en plus présente dans les démarches scientifiques ?

Au terme de la lecture de ce volume, l'impression générale reste malgré tout plutôt positive, quoique l'on puisse regretter, dans cette approche pourtant pluridisciplinaire, l'absence d'études proprement paléographiques qui auraient jeté un éclairage sur le vocabulaire graphique employé par les copistes médiévaux. Il est vrai que le titre est bien « Ponctuer l'œuvre médiévale », non le « livre », et en cela le volume remplit son contrat. Les nombreuses études de cas réunies ici dévoilent un thème de recherche dynamique qui, malgré les avancées notables de

ces dernières décennies en la matière, demeure encore jeune et disparate. Toutefois, le volume constitue une étape importante dans l'exploration de la ponctuation au Moyen Âge et les éditeurs de textes médiévaux, sensibilisés ou non à ces problématiques, ne pourront désormais plus faire l'économie de sa lecture.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Anis, Jacques, avec la collab. de Jean-Louis Chiss et Christian Puech, 1988. *L'écriture. Théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Auroux, Sylvain, 1973, *L'Encyclopédie : « Grammaire » et « Langue » au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mame.
- Lapacherie, Jean-Gérard, 2000. « De quoi les “signes de ponctuation” sont-ils les signes ? », *La Licorne* 52 (Jacques Dürrenmatt [éd.], « La ponctuation »), 9–20.
- Lavrentiev, Alexis, 2007. « Pour une méthodologie d'étude de la ponctuation médiévale basée sur une approche typologique », dans Combettes, Bernard et Marchello-Nizia, Christiane (éd.), *Études sur le changement linguistique en français, Communications du Colloque « Diachro 2 », Paris 15-17 janv. 2004*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 191–204.
- Llamas Pombo, Elena, 2008. « Ponctuer, éditer, lire. État des études sur la ponctuation dans le livre manuscrit », *Syntagma. Revista del Instituto de historia del libro y de la lectura* 2, 131–173.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1978. « Ponctuation et “unités de lecture” dans les manuscrits ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française* 40, 32–44.
- Parkes, Malcolm B., 1992. *Pause and effect: An introduction to the history of punctuation in the West*, Aldershot, Scolar press.
- 1998, « Medieval punctuation and the modern editor », dans Ferrari Anna (éd.), *Filologia classica e filologia romanza: esperienze ecdotiche a confronto*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 337–350.
- Saenger, Paul H., 1997. *Space between Words. The Origins of Silent Reading*, Stanford, Stanford University Press.
- Tournier, Claude, 1980. « Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours », *Langue française* 45, 28–40.